

# Une question à nos lecteurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **35 (1945)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

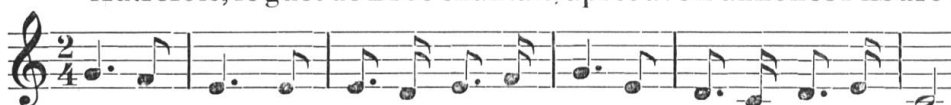
### Notes de folklore fribourgeois.

Par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac.

#### *Le guet de Broc (Gruyère).*

Broc possède un veilleur de nuit, qui commence sa tournée à onze heures du soir et la poursuit jusqu'à la pointe du jour. A certains endroits se trouve une montre qu'il doit remonter à une heure déterminée, au cours de sa ronde nocturne, ce qui permet de vérifier s'il s'acquitte exactement de ses fonctions. La même mesure de contrôle existait à Estavayer-le-Lac où le guet a été supprimé au début de cette guerre.

Autrefois, le guet de Broc chantait, après avoir annoncé l'heure :



Guet, bon guet, il a son-né mi-nuit, mi-nuit il a son-né.

Le mot «guet» était prononcé *dyé*, comme de bien entendu, et l'on changeait à chaque heure le chiffre : il a sonné un' heur' ..., deux heur', etc.

#### *Bénédiction des fontaines.*

A Murist (Broye), en faisant la procession des Rogations, le

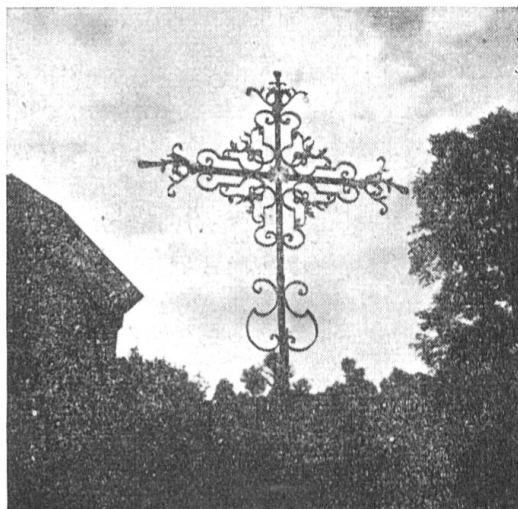


Photo F.-X. Brodard.

Croix de Rogations à La Roche.

prêtre bénit au passage les fontaines devant les maisons. Ces fontaines sont pour la circonstance ornées de géraniums.

#### **Une question à nos lecteurs.**

Il a paru dans la partie allemande de notre revue (N° 1, 1945, p. 8-9) un article indiquant le procédé utilisé par les enfants en Westphalie pour graver certains dessins sur des pommes,

en collant sur le fruit encore attaché à l'arbre, une feuille de papier dans laquelle on a découpé le dessin désiré. Le soleil, en pénétrant par les découpures ainsi faites, imprime sur le fruit les lettres ou figures découpées par l'enfant.

La Rédaction de notre Revue serait très reconnaissante à ses lecteurs de lui indiquer les procédés semblables qui leur seraient connus, soit pour la Suisse, soit pour d'autres pays. Il y aurait lieu d'indiquer non seulement les coutumes et procédés ayant trait à la coloration de fruits sur l'arbre, mais aussi à la coloration d'autres objets: œufs, objets en bois, étoffes, ustensiles, etc. Il est à remarquer qu'il s'agit uniquement de coloration au moyen de « chablons », de pochoirs laissant à nu les parties à colorier ou à teindre, et cachant les parties qui ne doivent pas recevoir de couleur. On pourra consulter à ce propos le N° 3<sup>\*/4</sup> de 1944 (pages 70\*-71\*), où est décrite la façon de colorier les œufs de Pâques dans la Broye fribourgeoise. Il y a donc lieu d'indiquer également les procédés de coloration au moyen d'herbes, de cire, de cailloux fixés à certains endroits de l'objet à colorier, pour y former des dessins. Voir les figures ci-dessous.

#### Œufs de Pâques.



Tchécoslovaquie, Prague.

On a obtenu ces dessins en recouvrant de cire certaines parties de l'œuf. La cire empêche la couleur de se fixer, et l'on voit sur l'œuf les traits blancs qu'elle a causés.



Suisse, Aarau.

Œuf colorié au moyen de feuilles de fougères et de bandes de papier formant « chablon » ou pochoir. Ces parties laissées à nu par le pochoir ont été teintes en brun au moyen de pelures d'oignons.

Pour une bonne description, la Rédaction offre une récompense de Fr. 5.—. Elle dit d'avance un cordial merci à tous ceux qui voudront bien répondre à cette question. — Adressez vos réponses, s. v. p., à M. Dr. P. Geiger, Chrischonastrasse 57, Bâle.